



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17111247

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Liège,
division de Huy, le

18 JUL 2017

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0670.597.226

Dénomination

(en entier) : **EOLE MODAVE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Siège : Place Georges Hubin 1 - 4577 MODAVE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : nominations administrateurs

Du procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2017, il a été extrait ce qui suit :

Présentation des deux candidatures au poste d'administrateurs, respectivement pour représenter les parts « C » et « D ».

Monsieur Charles Debouche, dont le CV est distribué en séance, se présente devant les coopérateurs, et est candidat pour représenter les parts « C ».

Monsieur Fabrice Humblet, dont le CV est distribué en séance, se présente devant les coopérateurs, et est candidat pour représenter les parts « D ».

Les coopérateurs n'ont pas de question à adresser aux candidats.

Un vote à bulletin secret est organisé pour l'ensemble des coopérateurs.

Le président du Conseil et Mr Halut dépouillent les votes.

Le résultat du vote est le suivant : les deux candidats sont nommés à l'unanimité par l'AG et prendront leur fonction ce mercredi 28 juin 2017.

Monsieur Fabrice Humblet sera nommé en qualité de représentant permanent de La Société privée à responsabilité limitée « SelfEnergy », ayant son siège social à 4577 Modave, rue Les Moncias, 4, inscrite au Registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise 0895.893.681.

Monsieur Charles Debouche sera nommé en qualité d'administrateur personne physique, domicilié Rue Tibiémont, 4 4577 Modave

Selon l'article 13.5 des statuts « Les mandats d'administrateurs - y compris celui de l'administrateur délégué - sont réputés conférer pour une durée de quatre ans, à moins d'une décision contraire de l'assemblée générale. Ils sont renouvelables pour une même durée, deux fois de suite. », le mandat de ces deux nouveaux administrateurs prend cours le mercredi 28 juin 2017 et sera à échéance le 27 juin 2021.

SENSELIA sprl
Raphaël Dugailliez
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature